



DOSSIER D'ENQUÊTE PRÉALABLE A L'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE DES INTERVENTIONS PRÉPARATOIRES DE LA PHASE 1

PIECE C : ÉTUDE D'IMPACT
VOLUME 3 : ÉTAT INITIAL GLOBAL DE
L'AIRE D'ETUDE ET DES MILIEUX
SUSCEPTIBLES D'ÊTRE AFFECTÉS
PAR LE PROJET
PARTIE 1/2



SEPTEMBRE 2025



SOMMAIRE

PIÈCE C – VOLUME 3 – PARTIE 1 :

PRÉAMBULE

CHAPITRE I : PRESENTATION DES TERRITOIRES TRAVERSES

CHAPITRE II : ETAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT

1. L'environnement physique

2. Le patrimoine naturel et biologique

PREAMBULE 5

CHAPITRE I : PRESENTATION DES TERRITOIRES TRAVERSES 10

1. GARDIOLE ET MOSSON 13

2. BASSIN DE THAU 13

3. VALLEES DE L'HERAULT ET DE L'ORB 13

4. PLAINE DE L'AUDE 14

5. PIEMONT DES CORBIERES 14

6. PLAINE DU ROUSSILLON 15

CHAPITRE II : ETAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT 16

1. L'ENVIRONNEMENT PHYSIQUE 16

1.1. Le relief 16

1.2. Le contexte climatique 19

1.2.1. Les précipitations 19

1.2.2. Les températures 20

1.2.3. Le vent 21

1.2.4. Les autres événements exceptionnels 21

1.2.5. Le réchauffement climatique 22

1.3. Les sols et sous-sols 27

1.3.1. Le contexte géologique régional 27

1.3.2. Contraintes géotechniques identifiées 30

1.4. Les eaux souterraines 33

1.4.1. Directive cadre sur l'eau et documents de gestion et de planification liés à la ressource en eau 33

1.4.2. Présentation des formations hydrogéologiques 48

1.4.3. Présentation des masses d'eaux souterraines et objectifs fixés par la Directive Cadre sur l'Eau 48

1.4.4. Stations de mesures et de suivis de la qualité de la ressource en eau souterraine 56

1.4.5. Usages de la ressource en eaux souterraines 58

1.4.6. Vulnérabilité, sensibilité et enjeux des eaux souterraines 64

1.5. Les eaux superficielles 66

1.5.1. Directive cadre sur l'eau et documents de gestion et de planification liés à la ressource en eau 66

1.5.2. Présentation des masses d'eaux superficielles et objectifs de la Directive cadre 66

1.5.3. Présentation du réseau hydrographique au droit de la zone d'étude 74

1.5.4. Stations de mesures et de suivis de la qualité de la ressource en eau superficielle 76

1.5.5. Usages de la ressource en eaux superficielles 80

1.5.6. Zones inondables et enjeux associés 81

1.5.7. Principaux enjeux liés aux aspects qualitatifs de la ressource en eau superficielle 87

1.6. Les risques naturels 91

1.6.1. Risque inondation et submersion marine 92

1.6.2. Risque lié aux feux de forêts (risque incendie) 103

1.6.3. Risque sismique 109

1.6.4. Risque mouvements de terrains 109

1.6.5. Risque radon 111

1.7. Synthèse sur l'environnement physique du scénario de référence 112

1.7.1. Une topographie variée et des contraintes géotechniques 112

1.7.2. Des enjeux liés à l'eau et au feu 112

2. LE PATRIMOINE NATUREL ET BIOLOGIQUE 113

2.1. Les écosystèmes de la zone d'étude, support de la biodiversité ordinaire 113

2.1.1. Les massifs boisés 114

2.1.2. Les zones humides et les milieux aquatiques continentaux 114

2.1.3. Les vastes plaines 114

2.1.4. Les garrigues 114

2.2. Les zones d'inventaires, de protection et autres sites sous gestion particulière 115

2.2.1. Le Réseau Natura 2000 115

2.2.2. Les zones importantes pour la conservation des oiseaux, ZICO 121

2.2.3. Les zones naturelles d'intérêt écologique faunistique et floristique, ZNIEFF 121

2.2.4. Les arrêtés préfectoraux de protection de biotope, APPB 127

2.2.5. Les zones naturelles acquises au titre d'une maîtrise foncière 127

2.2.6. Les réserves de biosphère 131

2.2.7. Les réserves naturelles nationales et régionales 131

2.2.8. Les réserves nationales de chasse et de faune sauvage (RNCFS) et les réserves volontaires 131

2.2.9. Les zones humides d'importance internationale, sites Ramsar 132

2.3. Les plans nationaux d'actions, PNA 140

2.3.1. Généralités 140

2.3.2. PNA en faveur de l'Outarde canepetière 141

2.3.3. PNA en faveur du Butor étoilé 142

2.3.4. PNA en faveur de l'Aigle de Bonelli 142

2.3.5. PNA en faveur du Faucon crécerellette 143

2.3.6. PNA en faveur des pies-grièches dont la Pie-grièche à poitrine rose 144

2.3.7. PNA en faveur des Odonates 144

2.3.8. PNA en faveur des Chiroptères 145

2.3.9. PNA en faveur de la Loure d'Europe 146

2.3.10. PNA en faveur de l'Émyde lépreuse 146

2.3.11. PNA en faveur du Lézard ocellé 146

2.3.12. PNA en faveur de la Cistude d'Europe 147

2.4. Les parcs naturels régionaux, PNR 149

2.4.1. Le PNR de la Narbonnaise en Méditerranée 149

2.4.2. Le PNR Corbières-Fenouillèdes 150

2.5. Les habitats naturels, la flore et la faune : résultats des inventaires et expertises naturalistes 152

2.5.1. Les habitats naturels 154

2.5.2. La flore vasculaire 212

2.5.3. Les invertébrés 263

2.5.4. Les amphibiens et les reptiles 313

2.5.5. Les oiseaux 367

2.5.6. Les chiroptères et autres mammifères terrestres 406

2.5.7. Les poissons et crustacés 445

2.6. Les continuités écologiques de la zone d'étude 455

2.6.1. Quelques notions d'écologie et définitions 455

2.6.2. La trame verte et bleue : une approche réglementaire des continuités écologiques 455

2.6.3. Synthèse des continuités écologiques de la zone d'étude issues de l'approche régionale 456

2.7. Les zones humides 466

2.7.1. Rappel du contexte réglementaire 466

2.7.2. Présentation des zones humides de la zone d'étude 468

2.8. Synthèse sur le patrimoine naturel et biologique du scénario de référence 497

2.8.1. Un patrimoine naturel particulièrement riche et diversifié 497

2.8.2. Les principaux enjeux patrimoniaux au sein de la zone d'inventaire 497

TABLE DES ILLUSTRATIONS 523

PIÈCE C – VOLUME 3 – PARTIE 2 :

CHAPITRE II : ETAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT

3. L'agriculture, la viticulture et la sylviculture
4. L'environnement humain
5. Le patrimoine historique et culturel et le paysage
6. La synthèse géographique des enjeux et les interrelations à l'échelle de la zone d'étude, pour le scénario de référence
7. L'évolution probable de l'environnement en l'absence de mise en œuvre du projet
8. Les facteurs susceptibles d'être affectés de manière notable par le projet

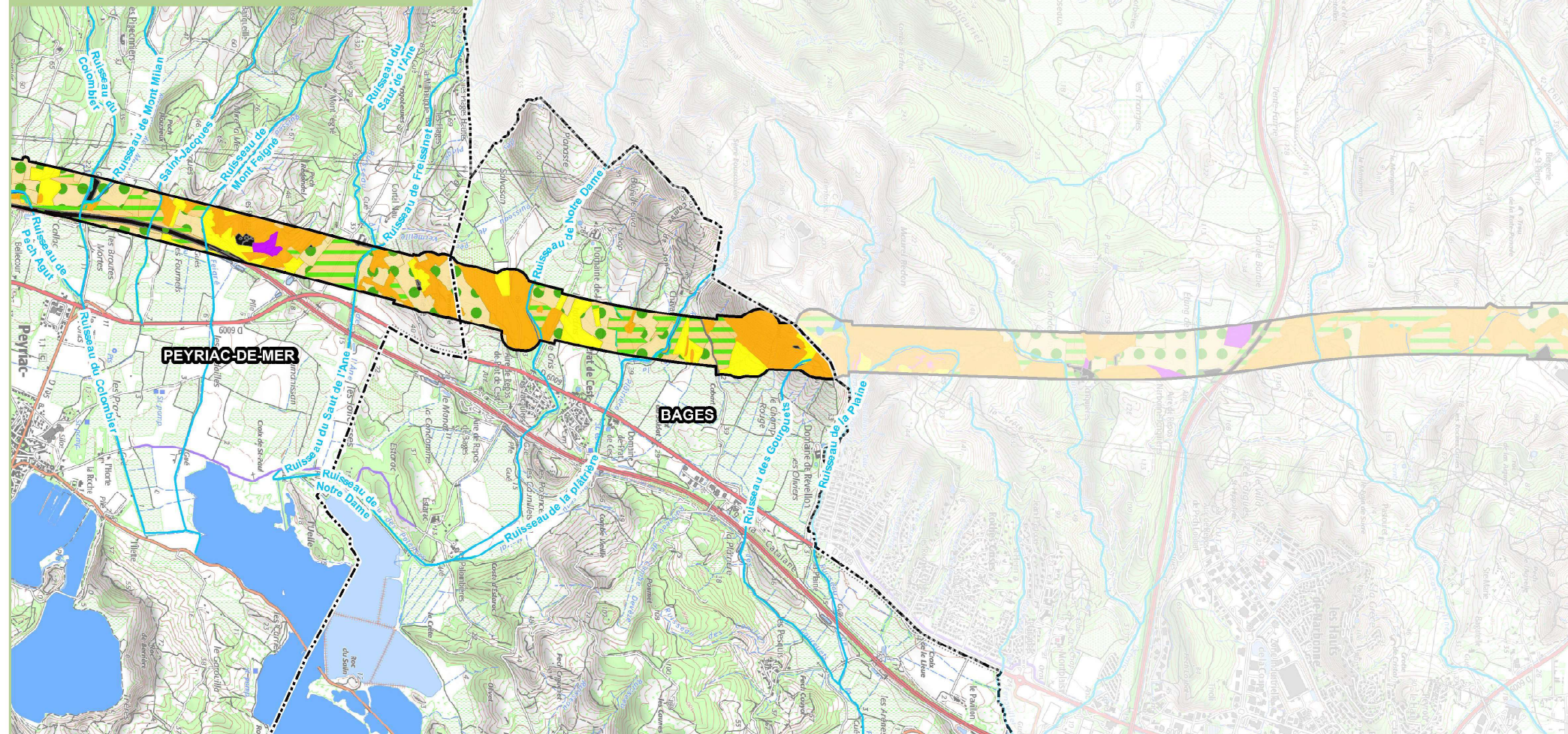
Pour mémoire, comme indiqué dans le Volume 0 - Guide de lecture, les nouveaux éléments et informations actualisés de cette version de l'étude d'impact, en comparaison avec la version soumise à enquête préalable à la déclaration d'utilité publique de la phase 1, sont indiqués par des liserés bleu clair en bordure gauche, comme c'est le cas ici.

Lorsque les ajouts correspondent à un chapitre entier, le titre du chapitre lui-même est indiqué avec une **trame de fond bleu clair**.

Par ailleurs, la phase 2 du projet LNMP doit faire l'objet de nouvelles concertations avec le territoire en 2025 - 2026, pour réinterroger les fonctionnalités de mixité ou non sur la section Béziers – Perpignan.

Ces concertations sont susceptibles de faire évoluer les fonctionnalités donc potentiellement la conception du projet phase 2.

A ce stade, le projet LNMP phase 2 présenté dans la présente étude d'impact jointe à la demande d'autorisation environnementale des interventions préparatoires de la phase 1 reste le même que celui présenté lors de l'enquête publique préalable à la DUP de la phase 1.



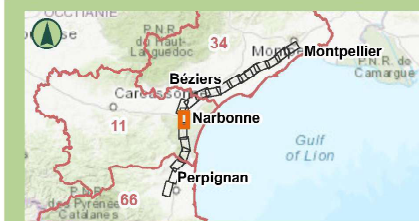
LÉGENDE

-  Zone d'inventaire
-  Limite départementale
-  Limite communale
-  Réseau hydrographique principal

Mode d'occupation du sol

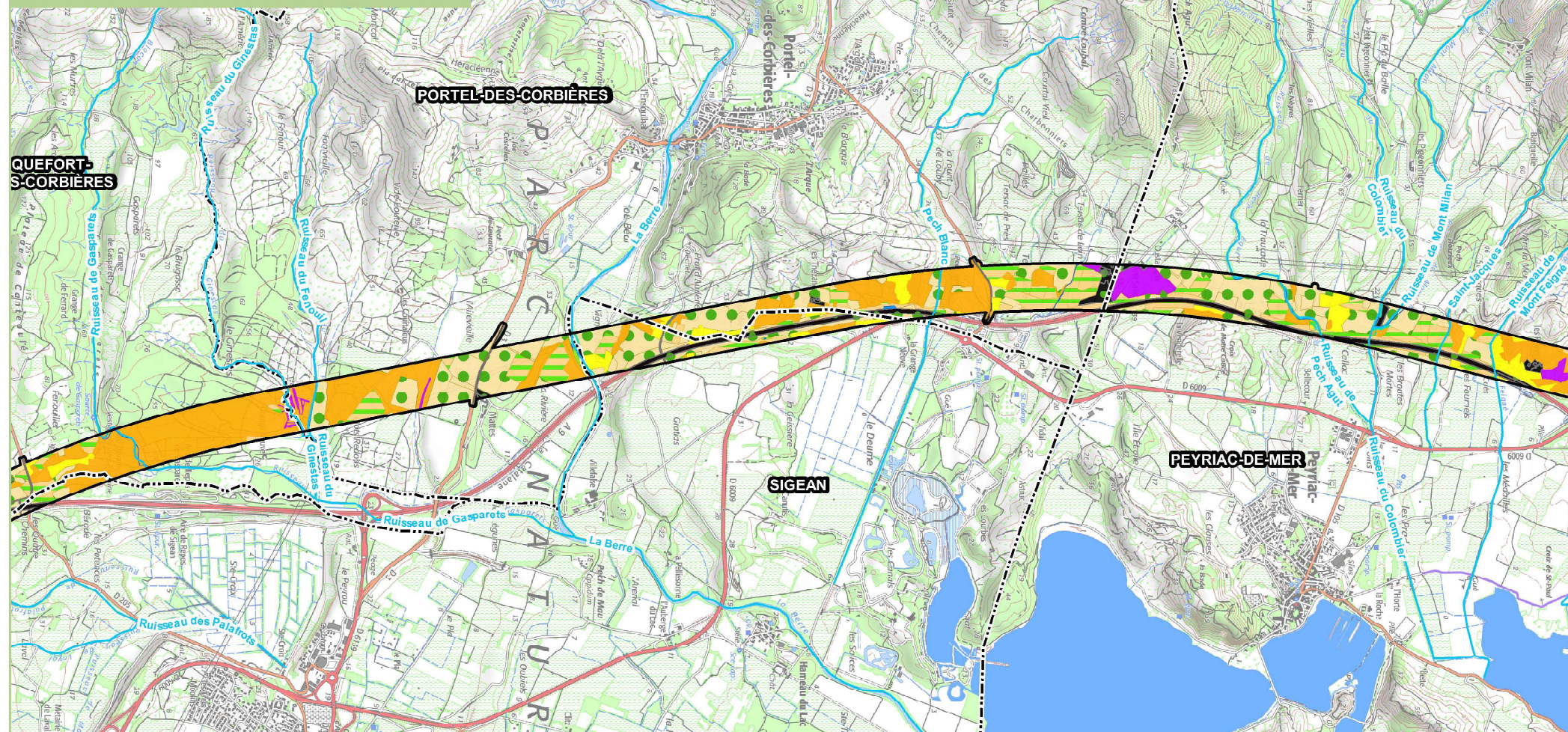
-  Eaux courantes
-  Eaux douces stagnantes
-  Eboulis x Falaises continentales et rochers exposés
-  Forêts caducifoliées x Forêts sempervirentes non résineuses
-  Forêts riveraines, forêts et fourrés très humides
-  Fruticées sclérophylles (garrigues, matorrals...)
-  Lagunes et réservoirs industriels, canaux
-  Marais salés, prés salés (schorres), steppes salées et fourrés
-  Pelouses calcicoles sèches et steppes
-  Prairies améliorées x Cultures
-  Prairies humides et mégaphorbiaies

-  Terrains en friche et terrains vagues
-  Vergers, bosquets, alignements d'arbres, parcs
-  Villes, villages et sites industriels
-  Villes, villages et sites industriels x Parcs urbains, grands jardins
-  Végétation de ceinture des bords des eaux



0 500 1 000 Mètres Date : 27/06/2024

Sources : Biotopo, BD Topo © IGN
Fond de plan : Scan 25 © IGN



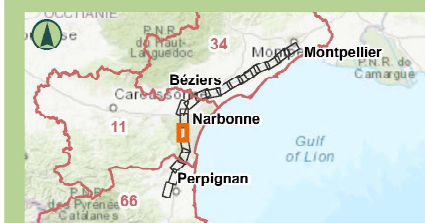
LÉGENDE

- Zone d'inventaire
- Limite départementale
- Limite communale
- Réseau hydrographique principal

Mode d'occupation du sol

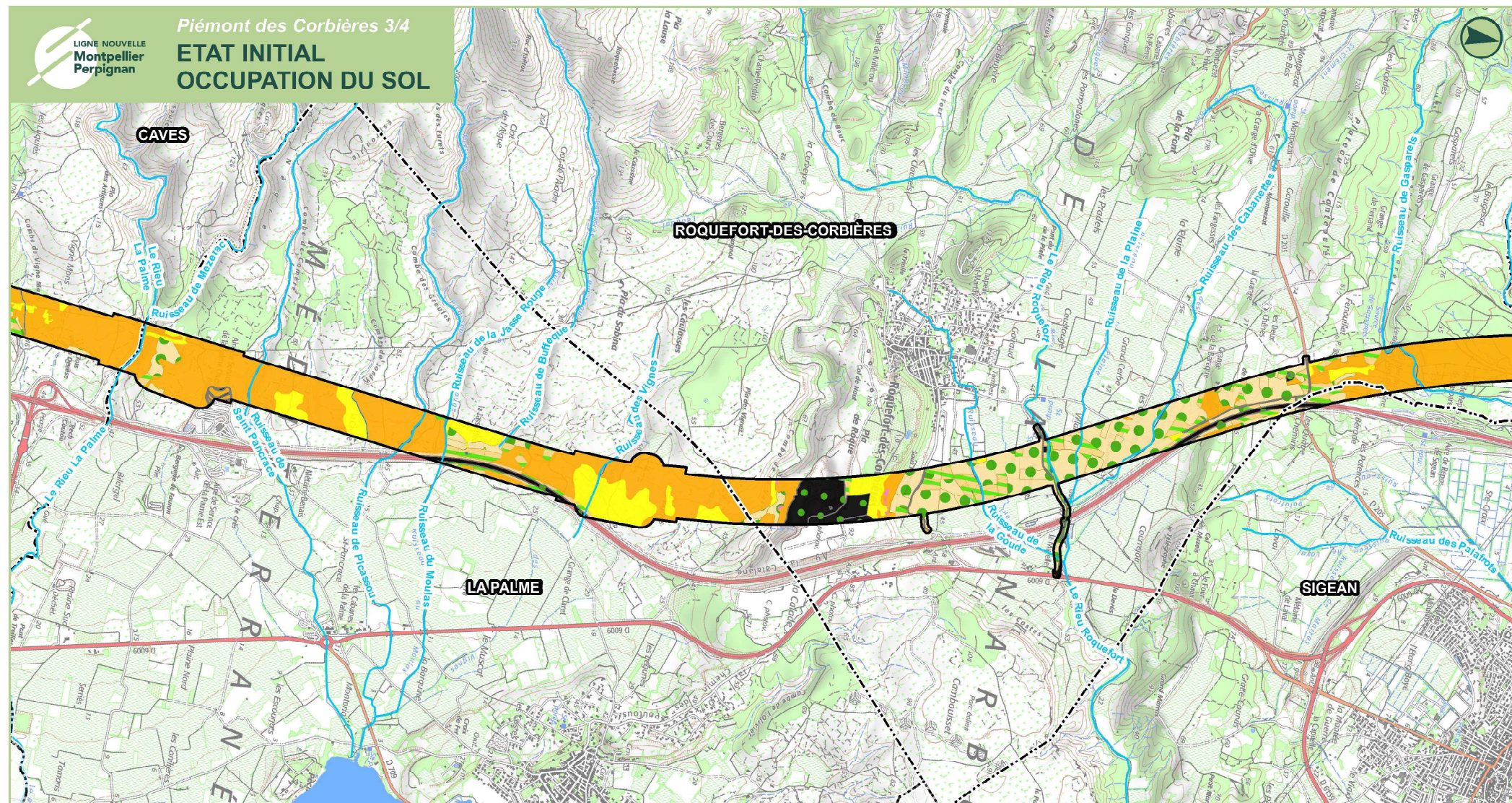
- Eaux courantes
- Eaux douces stagnantes
- Eboulis x Falaises continentales et rochers exposés
- Forêts caducifoliées x Forêts sempervirentes non résineuses
- Forêts riveraines, forêts et fourrés très humides
- Fruticées sclérophylles (garrigues, matorrals...)
- Lagunes et réservoirs industriels, canaux
- Marais salés, prés salés (schorres), steppes salées et fourrés
- Pelouses calcicoles sèches et steppes
- Prairies améliorées x Cultures
- Prairies humides et mégaphorbiaies

- Terrains en friche et terrains vagues
- Vergers, bosquets, alignements d'arbres, parcs
- Villes, villages et sites industriels
- Villes, villages et sites industriels x Parcs urbains, grands jardins
- Végétation de ceinture des bords des eaux



0 500 1 000 Mètres Date : 27/06/2024

Sources : Biotopo, BD Topo © IGN
Fond de plan : Scan 25 © IGN



LÉGENDE

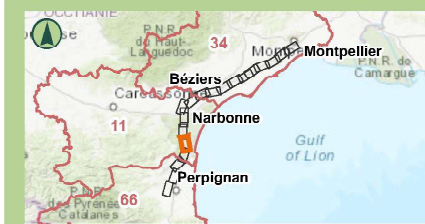
- Zone d'inventaire
- Limite départementale
- Limite communale
- Réseau hydrographique principal

Mode d'occupation du sol

- Eaux courantes
- Eaux douces stagnantes
- Eboulis x Falaises continentales et rochers exposés
- Forêts caducifoliées x Forêts sempervirentes non résineuses
- Forêts riveraines, forêts et fourrés très humides

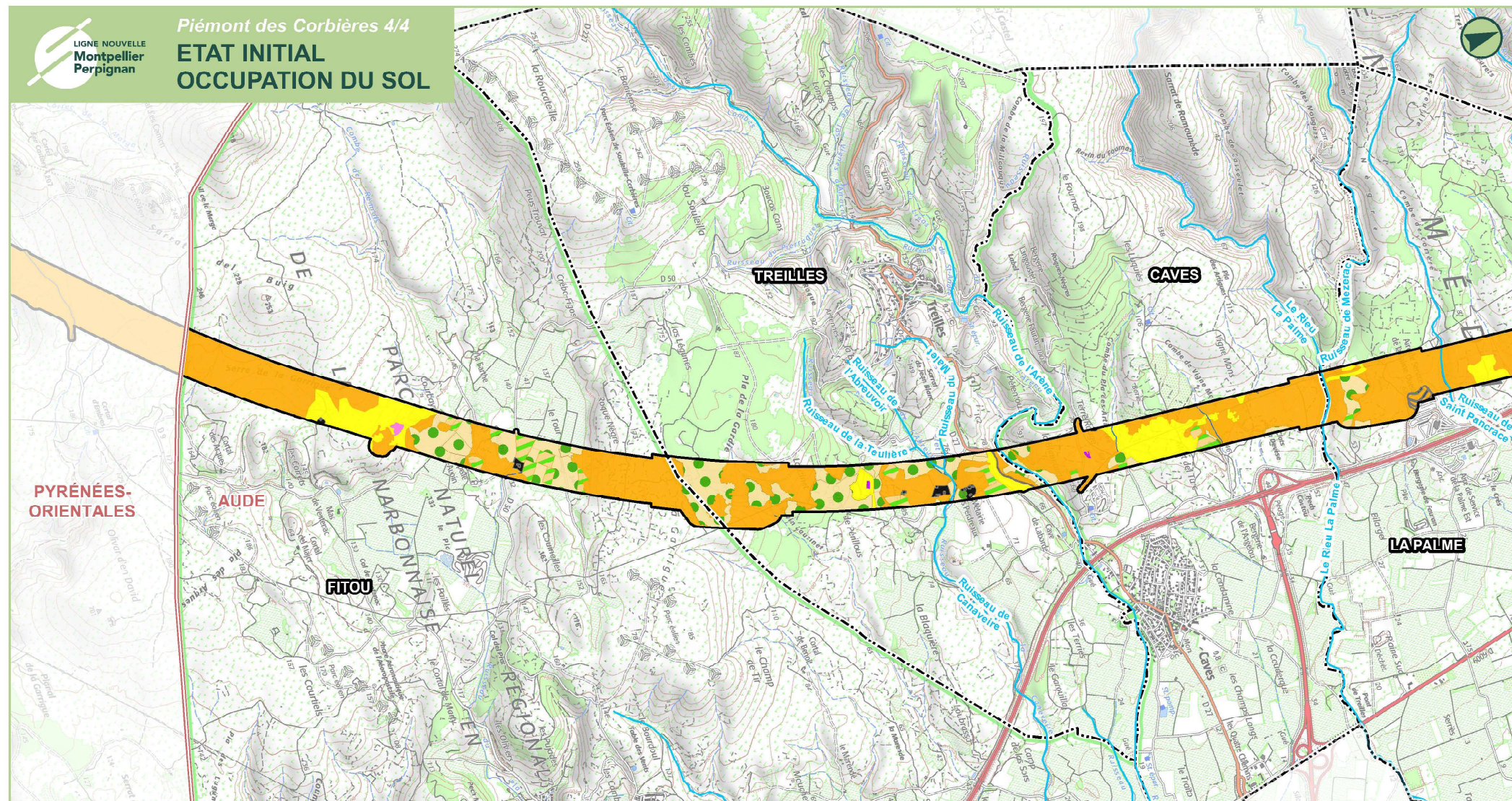
- Fruticées sclérophylles (garrigues, matorrals...)
- Lagunes et réservoirs industriels, canaux
- Marais salés, prés salés (schorres), steppes salées et fourrés
- Pelouses calcicoles sèches et steppes
- Prairies améliorées x Cultures
- Prairies humides et mégaphorbiaies

- Terrains en friche et terrains vagues
- Vergers, bosquets, alignements d'arbres, parcs
- Villes, villages et sites industriels
- Villes, villages et sites industriels x Parcs urbains, grands jardins
- Végétation de ceinture des bords des eaux



0 500 1 000 Mètres

Sources : Biotopo, BD Topo © IGN
Fond de plan : Scan 25 © IGN

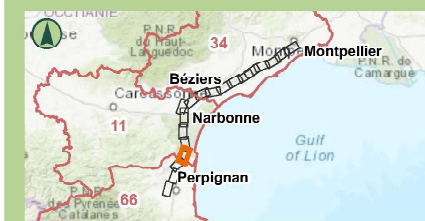


LÉGENDE

- Zone d'inventaire
- Limite départementale
- Limite communale
- Réseau hydrographique principal

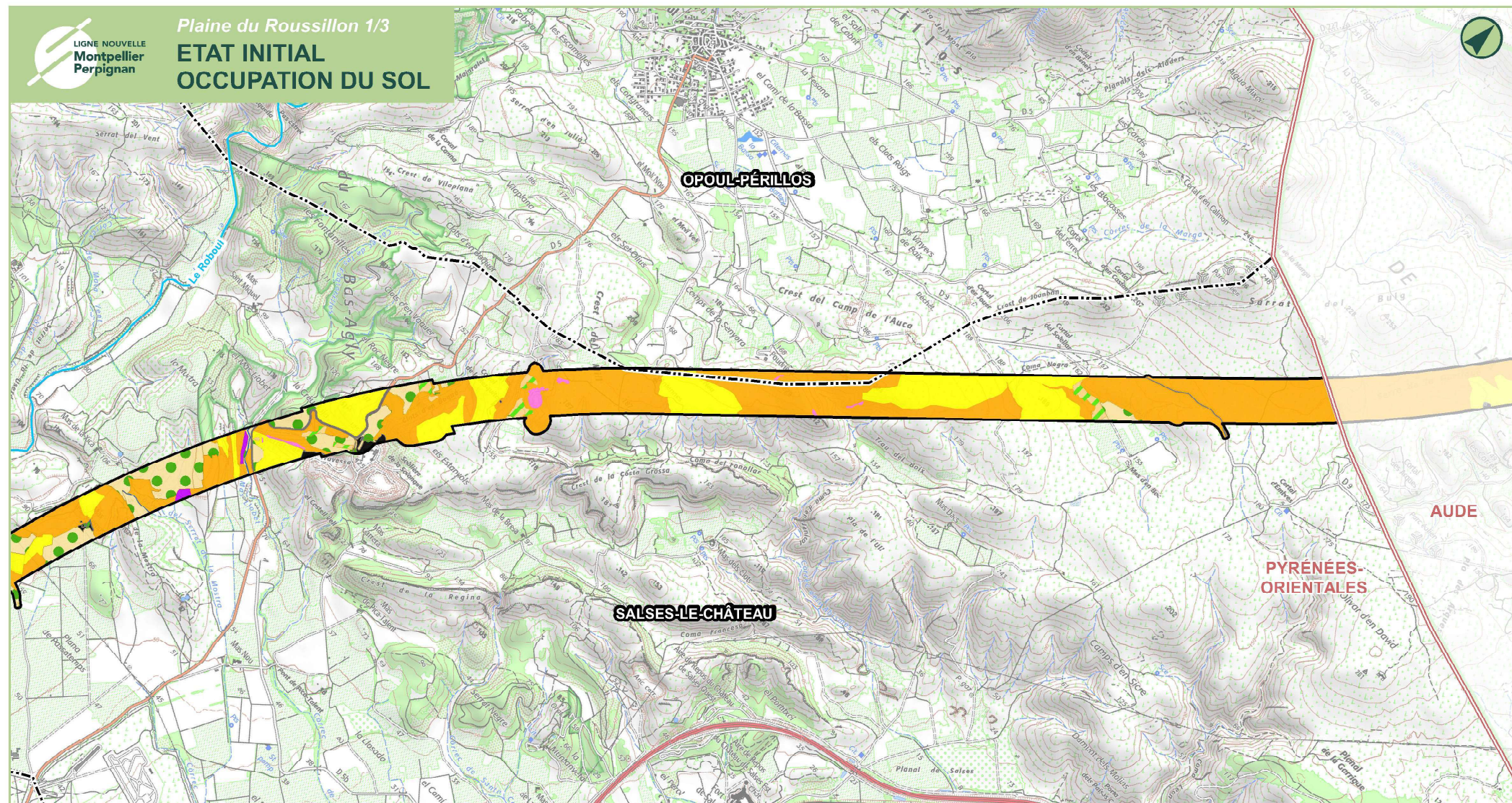
Mode d'occupation du sol

- | | | |
|--|---|--|
| Eaux courantes | Fruticées sclérophylles (garrigues, matorrals...) | Terrains en friche et terrains vagues |
| Eaux douces stagnantes | Lagunes et réservoirs industriels, canaux | Vergers, bosquets, alignements d'arbres, parcs |
| Eboulis x Falaises continentales et rochers exposés | Marais salés, prés salés (schorres), steppes salées et fourrés | Villes, villages et sites industriels |
| Forêts caducifoliées x Forêts sempervirentes non résineuses | Pelouses calcicoles sèches et steppes | Villes, villages et sites industriels x Parcs urbains, grands jardins |
| Forêts riveraines, forêts et fourrés très humides | Prairies améliorées x Cultures | Végétation de ceinture des bords des eaux |
| | Prairies humides et mégaphorbiaies | |



0 500 1 000 Mètres Date : 27/06/2024

Sources : Biotopo, BD Topo © IGN
Fond de plan : Scan 25 © IGN



LÉGENDE

- Zone d'inventaire
- Limite départementale
- Limite communale
- Réseau hydrographique principal

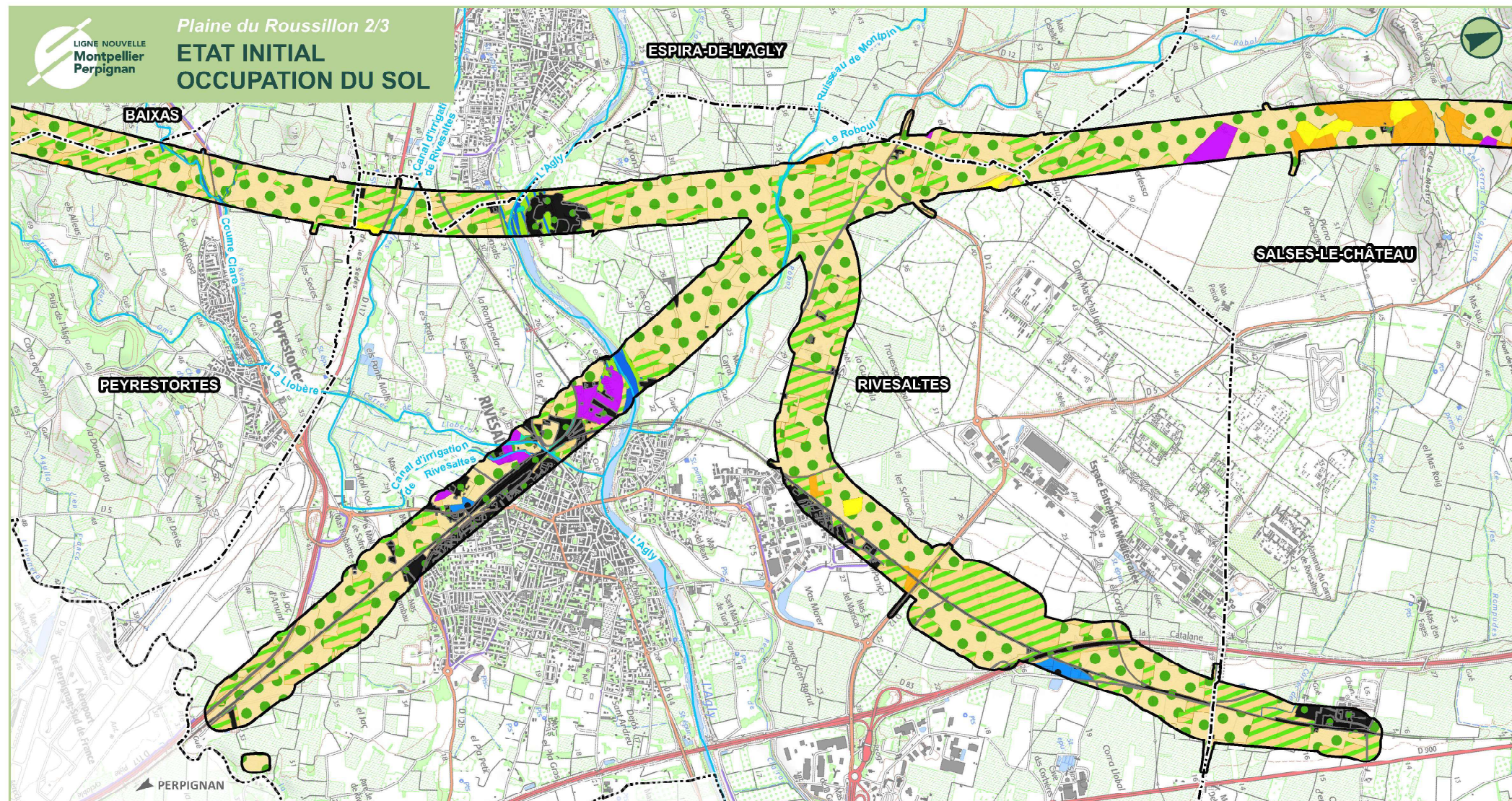
Mode d'occupation du sol

- | | | |
|---|--|---|
| Eaux courantes | Fruticées sclérophylles (garrigues, matorrals...) | Terrains en friche et terrains vagues |
| Eaux douces stagnantes | Lagunes et réservoirs industriels, canaux | Vergers, bosquets, alignements d'arbres, parcs |
| Eboulis x Falaises continentales et rochers exposés | Marais salés, prés salés (schorres), steppes salées et fourrés | Villes, villages et sites industriels |
| Forêts caducifoliées x Forêts sempervirentes non résineuses | Pelouses calcicoles sèches et steppes | Villes, villages et sites industriels x Parcs urbains, grands jardins |
| Forêts riveraines, forêts et fourrés très humides | Prairies améliorées x Cultures | Végétation de ceinture des bords des eaux |
| | Prairies humides et mégaphorbiaies | |



0 500 1 000 Mètres Date : 27/06/2024

Sources : Biotopie, BD Topo © IGN
Fond de plan : Scan 25 © IGN



LÉGENDE

- Zone d'inventaire
- Limite départementale
- Limite communale
- Réseau hydrographique principal

Mode d'occupation du sol

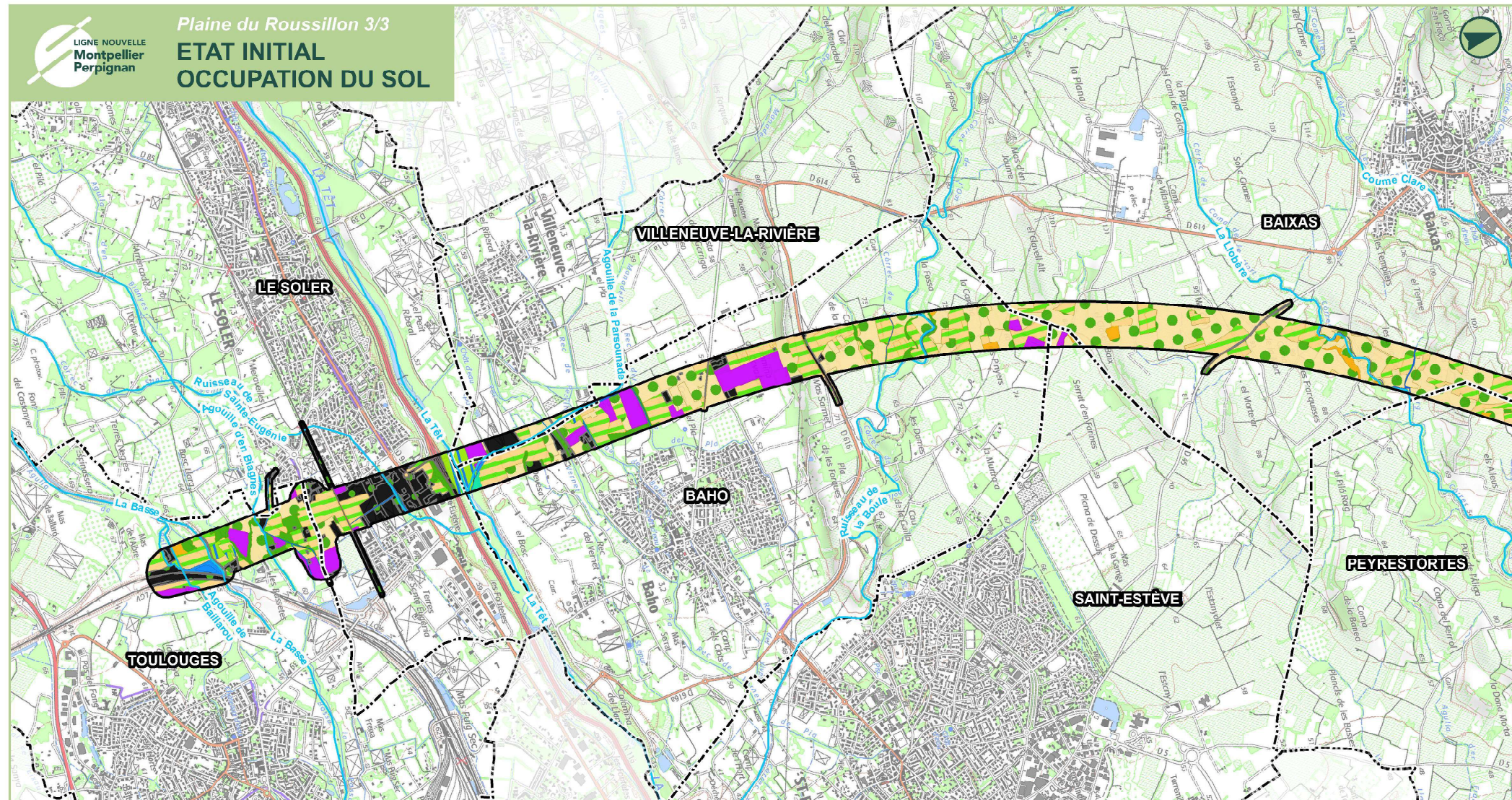
- Eaux courantes
- Eaux douces stagnantes
- Eboulis x Falaises continentales et rochers exposés
- Forêts caducifoliées x Forêts sempervirentes non résineuses
- Forêts riveraines, forêts et fourrés très humides
- Fruticées sclérophylles (garrigues, matorrals...)
- Lagunes et réservoirs industriels, canaux
- Marais salés, prés salés (schorres), steppes salées et fourrés
- Pelouses calcicoles sèches et steppes
- Prairies améliorées x Cultures
- Prairies humides et mégaphorbiaies

- Terrains en friche et terrains vagues
- Vergers, bosquets, alignements d'arbres, parcs
- Villes, villages et sites industriels
- Villes, villages et sites industriels x Parcs urbains, grands jardins
- Végétation de ceinture des bords des eaux



0 500 1 000 Mètres
Date : 27/06/2024

Sources : Biotopo, BD Topo © IGN
Fond de plan : Scan 25 © IGN



LÉGENDE

- Zone d'inventaire
- Limite départementale
- Limite communale
- Réseau hydrographique principal

Mode d'occupation du sol

- Eaux courantes
- Eaux douces stagnantes
- Eboulis x Falaises continentales et rochers exposés
- Forêts caducifoliées x Forêts sempervirentes non résineuses
- Forêts riveraines, forêts et fourrés très humides

- Fruticées sclérophylles (garrigues, matorrals...)
- Lagunes et réservoirs industriels, canaux
- Marais salés, prés salés (schorres), steppes salées et fourrés
- Pelouses calcicoles sèches et steppes
- Prairies améliorées x Cultures
- Prairies humides et mégaphorbiaies

- Terrains en friche et terrains vagues
- Vergers, bosquets, alignements d'arbres, parcs
- Villes, villages et sites industriels
- Villes, villages et sites industriels x Parcs urbains, grands jardins
- Végétation de ceinture des bords des eaux



Sources : Biotopo, BD Topo © IGN
Fond de plan : Scan 25 © IGN

2.5.1.2. Les résultats des inventaires

Parmi les habitats naturels recensés au sein de la zone d'inventaire, 12 habitats sont d'intérêt communautaire au sens de l'Annexe 1 de la « Directive Habitats » et 6 présentent un enjeu fort à très fort à l'échelle de la zone d'inventaire.

LOCALISATION DES PRINCIPAUX HABITATS A ENJEUX

Les habitats naturels présentant **les enjeux les plus importants à l'échelle de la zone d'inventaire** sont synthétisés dans le tableau ci-après.

Leur description est intégrée pages suivantes et leur localisation est présentée avec la flore vasculaire.

- Les habitats naturels présentant des enjeux plus modérés sont présentés et cartographiés au § 2, du Chapitre II, des Parties 1 des Volumes 7A « Évaluation environnementale de la première phase (Montpellier - Béziers) » et 7B « Évaluation environnementale de la deuxième phase (Béziers – Perpignan) »,
- La description et la cartographie des habitats d'intérêt communautaire sont proposées dans le Volume 8 « Dossier d'évaluation des incidences du projet sur les sites Natura 2000 – Etat initial global et justification de l'intérêt public majeur ».

Directive européenne « habitats »

La directive de l'Union européenne 92/43/CEE concernant la conservation des habitats naturels ainsi que des espèces de la faune et de la flore sauvages, plus généralement appelée directive habitats faune flore ou encore directive habitats est une mesure prise afin de promouvoir la protection et la gestion des espaces naturels à valeur patrimoniale que comportent ses États membres, dans le respect des exigences économiques, sociales et culturelles.

Elle s'appuie pour cela sur un réseau cohérent de sites écologiques protégés, le réseau Natura 2000.

Tableau 53 : Liste des habitats naturels remarquables identifiés à l'échelle de la zone d'inventaire

Code corine	Code EUR28 (Natura 2000)	Nom de l'habitat	Enjeu patrimonial régional	Éléments contextualisés	Enjeu à l'échelle de la zone d'inventaire	Territoire où l'habitat naturel est représenté					
						Phase 2			Phase 1 et 2	Phase 1	
						Plaine du Roussillon	Piémont des Corbières	Plaine de l'Aude	Vallées de l'Hérault et de l'Orb	Bassin de Thau	Gardirole et Mosson
22.341	3170*	Petits gazons amphibies méditerranéens	Fort	Habitat rare et très localisé sur des mares temporaires du secteur de Béziers / Montblanc (dont l'originalité est très importante) et à un endroit sur les garrigues de Loupian à Balaruc. Comporte aussi plusieurs espèces de flore et des amphibiens à fort enjeu	Très fort						
22.343	3170*	Gazons méditerranéens amphibies halo-nitrophiles	Fort	Habitat très localisé, uniquement présent au Sud de l'étang de Capestang et caractérisé par plusieurs plantes rares et/ou protégées.	Très fort						
44.63	92A0	Bois de Frênes riverains et méditerranéens	Fort	Les enjeux forts concernent surtout les grands corridors des principaux cours d'eau avec ripisylve bien étoffée.	Fort						
44.612		Galeries de Peupliers provenço-languedociennes									
32.346	-	Maquis à <i>Cistus crispus</i>	Modéré	Un des rares endroits de la région où on observe cet habitat sur de grandes surfaces. Forte importance donc pour la conservation de cet habitat pionnier.	Fort						
15.12	1310	Groupements halonitrophiles à <i>Frankenia</i>	Modéré	Une seule parcelle localisée correspond à cet habitat qui est ici également lié à des groupements amphibies halo-nitrophiles à <i>Crypsis</i> , ce qui implique un enjeu local « fort ».	Fort						
34.51	6220*	Pelouses xériques de la Méditerranée occidentale	Modéré	Enjeu régional modéré car habitat encore bien représenté en région, mais il se trouve en situation de nette régression sur les secteurs traversés par la zone d'inventaire et abrite un certain nombre d'espèces méditerranéennes à enjeu.	Fort						
37.4	6420	Prairies humides méditerranéennes à grandes herbes	Fort	Très petites surfaces concernées et typicité moyenne. Habitat peu représentatif ici des grandes zones de prairies humides.	Modéré						
15.57	1410	Prés salés à chiendent et armoise	Modéré	Très petites surfaces concernées et typicité moyenne. Habitat peu représentatif ici des ensembles de prés salés du littoral.	Modéré						
22.44	3140	Tapis immergés de Characées	Modéré	Localisé dans certaines mares et vasques de cours d'eau plus ou moins intermittents comme celui de la Berre.	Modéré						
32.112	9340 pp.	Matorral acidiphile de <i>Quercus ilex</i>	Modéré	Enjeu modéré lié à la naturalité de l'habitat et à la qualité d'intérêt communautaire, mais habitat très étendu et commun en région. Par ailleurs, le stade forestier n'est pas présent.	Modéré						
32.113		Matorral calciphile à <i>Quercus ilex</i> , <i>Q. coccifera</i>									
61.32	8130	Eboulis provençaux	Modéré	Habitat d'intérêt communautaire peu étendu et de faible caractéristique, hormis sur le secteur des Basses Corbières	Modéré						

Code corine	Code EUR28 (Natura 2000)	Nom de l'habitat	Enjeu patrimonial régional	Éléments contextualisés	Enjeu à l'échelle de la zone d'inventaire	Territoire où l'habitat naturel est représenté					
						Phase 2			Phase 1 et 2	Phase 1	
						Plaine du Roussillon	Piémont des Corbières	Plaine de l'Aude		Bassin de Thau	Gardirole et Mossou
62.11	8210	Falaises calcaires eu-méditerranéennes occidentales et oro-ibériques		Habitat surtout intéressant lorsqu'il comporte des espèces à enjeu comme sur le secteur des Basses Corbières							
44.813	NC	Fourrés de Tamaris	Modéré	Uniquement des linéaires non naturels, ce qui implique un enjeu « faible »	Faible						
24.53	3280	Groupements méditerranéens des limons riverains	Faible	Habitat présentant peu d'intérêt et dégradé sur le secteur d'étude	Faible						
24.4	3260	Végétation immergée des rivières	Faible	Herbiers à grands Potamots flottant, en mosaïque avec les List de rivières	Faible						

(*) Habitat naturel d'intérêt communautaire prioritaire

 Présence de l'habitat naturel

 Habitat naturel potentiellement présent

PRESENTATION DES PRINCIPAUX HABITATS A ENJEUX

Les fiches descriptives des habitats naturels les plus remarquables (habitat d'intérêt communautaire et/ou enjeu contextualisé très fort à modéré) recensés au sein de la zone d'inventaire sont présentées ci-après, par ordre décroissant d'enjeu contextualisé à l'échelle de la phase. Ils correspondent pour l'essentiel à des habitats naturels présentant un intérêt communautaire au sens de l'Annexe 1 de la directive « Habitats ».

Les territoires concernés sont identifiés par fond vert :

Territoires concernés	Plaine du Roussillon	Piémont des Corbières	Plaine de l'Aude	Vallée de l'Orb / Vallée de l'Hérault	Bassin de Thau	Gardirole et Mosson

PETITS GAZONS AMPHIBIES MEDITERRANEENS ET GAZONS MEDITERRANEENS AMPHIBIES HALO-NITROPHILES

Code EUNIS : C3.42	Code Corine Biotope : 22.341 et 22.343			Code EUR 28 : 3170*		
Intitulé EUR 28 : Mares temporaires méditerranéennes						
Enjeu régional : FORT		Enjeu contextualisé : TRES FORT				
						
BIOTOPE, 2020						
Cortège végétal associé	<i>Crypsis aculeata</i> , <i>Crypsis schoenoides</i> , <i>Suaeda splendens</i> pour le 22.343. <i>Juncus gr. bufonius</i> , <i>Isoetes setacea</i> , <i>Lythrum borysthenicum</i> , <i>L. hyssopifolia</i> , <i>L. portula</i> , <i>L. thymifolium</i> , <i>L. tribracteatum</i> , <i>Mentha pulegium</i> , <i>Myosurus minimus</i> , <i>Ranunculus sardous</i> , <i>Polygonum romanum subsp gallicum</i> , <i>Polypogon monspeliensis</i> , <i>Veronica anagalloides</i> pour 22.341.					
Description de l'habitat	Cet habitat naturel correspond à des mares temporaires méditerranéennes, milieux singuliers caractérisés à la fois par une alternance de phases sèches et de phases inondées, mais également par leur isolement favorisant ainsi l'établissement de peuplement floristiques et faunistiques originaux et diversifiés. Cet habitat occupe des dépressions de petites tailles et de très faibles profondeurs. Ces formations sont deux types : • Le cortège sur milieux siliceux ou décalcifié que l'on rattache à l'<i>Isoetion</i>, où peuvent croître différentes espèces de <i>Lythrum</i> (22.341) ; • Le cortège halo-nitrophile (<i>Heleocharion</i>) à croissance post-estivale où dominent les <i>Crypsis</i> (22.343) et qui s'établit sur des substrats légèrement salés. Nota : ces habitats naturels correspondent tous à des zones humides (cf. § 2.7).					
Répartition au sein de la zone d'inventaire	Ces habitats sont observés de façon très ponctuelle sur l'ensemble de zone d'inventaire, mais sont plus largement exprimés au droit du « Grand Bois » sur les communes de Béziers et de Montblanc (34) où certaines mares comportent un cortège d'espèces du 22.341 à forte valeur, et sur la commune de Poussan. Les groupements à <i>Crypsis</i> du 22.343 sont très localisés au Sud de l'étang de Capestang vers « les prés de Périès ».					
Territoires concernés	Plaine du Roussillon	Piémont des Corbières	Plaine de l'Aude	Vallée de l'Orb / Vallée de l'Hérault	Bassin de Thau	Gardirole et Mosson
Surface (ha)	1,84 ha					
Représentativité (% de la zone d'inventaire)	0,031 %					

GALERIES DE PEUPLIERS PROVENÇO-LANGUEDOCIENNES - BOIS DE FRENES RIVERAINS ET MEDITERRANEENS

Code EUNIS : G1.31	Code Corine Biotope : 44.63 et 44.612		Code EUR 28 : 92A0			
Intitulé EUR 28 : Forêts-galeries à <i>Salix alba</i> et <i>Populus alba</i>						
Enjeu régional : FORT			Enjeu contextualisé : FORT*			
						
BIOTOPE, 2020						
Cortège végétal associé	<i>Acer campestre</i> , <i>Alnus glutinosa</i> , <i>Carex pendula</i> , <i>Evonymus europaeus</i> , <i>Cornus sanguinea</i> , <i>Fraxinus angustifolia</i> , <i>Laurus nobilis</i> , <i>Populus alba</i> , <i>Populus nigra</i> , <i>Quercus pubescens</i> , <i>Salix alba</i> , <i>Ulmus minor</i> .					
Description de l'habitat	Cet habitat (<i>Populus albae</i>) correspond aux corridors d'arbres à feuillage caduque qui se développent sur les berges et dans le lit majeur des cours d'eau (recouvert en général d'alluvions récentes et soumis à des crues régulières) à régime permanent ou temporaire. Ces forêts-galeries sont également appelées ripisylves et sont caractérisées en zone méditerranéenne par <i>Fraxinus angustifolia</i> (44.63) et/ou <i>Populus alba</i> et <i>Salix alba</i>. Cet habitat joue plusieurs fonctions écologiques importantes : corridor de déplacement pour la faune (notamment chauves-souris et oiseaux), zone refuge et de reproduction pour de nombreuses espèces, protection naturelle des berges et ralentissement des vitesses d'écoulement lors des crues, régulation de la nappe phréatique.					
Répartition au sein de la zone d'inventaire	L'habitat est spatialement bien représenté et offre des cortèges floristiques typiques des ripisylves méditerranéennes au niveau des basses vallées de l'Orb, de l'Hérault, de la Mosson et de l'Aude. En revanche, cet habitat se retrouve de manière fragmentaire et morcelée sur les secteurs de plaine agricole comme l'Agly, la Têt ou encore sur la Berre. Ainsi, pour les grands corridors bien structurés à Frêne et Peupliers, l'enjeu contextualisé est resté en « fort », mais a été dégradé en « modéré » pour les petits corridors déstructurés ou dégradés avec Canne de Provence par exemple.					
Territoires concernés	Plaine du Roussillon	Piémont des Corbières	Plaine de l'Aude	Vallée de l'Orb / Vallée de l'Hérault	Bassin de Thau	Gardirole et Mosson
Surface (ha)	69.688 ha					
Représentativité (% de la zone d'inventaire)	1.182 %					

MAQUIS A CISTUS CRISPUS

Code EUNIS : F5.246	Code Corine Biotope : 32.346	-
Enjeu régional : MODERE	Enjeu contextualisé : FORT	
		
BIOTOPE, 2020		
Cortège végétal associé	<i>Cistus crispus</i> dominant, <i>Cistus monspeliensis</i> , <i>Cistus salviifolius</i> , <i>Lavandula stoechas</i>	
Description de l'habitat	L'habitat constitue un faciès peu fréquent en France du maquis bas sur silice. La structure est celle d'une cistaie quelconque mais l'espèce discriminante et généralement dominante est le Ciste crispé (<i>Cistus crispus</i>).	
Répartition au sein de la zone d'inventaire	Ces formations sont localisées et ne se retrouvent que sur le secteur du « Grand Bois », sur les communes de Montblanc et de Béziers (Hérault). Ce secteur, avec le secteur de Pézenas, constituent quasiment les seules dont la roche-mère est siliceuse, dans la plaine héraultaise.	
Territoires concernés	Plaine du Roussillon	Piémont des Corbières Plaine de l'Aude Vallée de l'Orb / Vallée de l'Hérault Bassin de Thau Gardiote et Mosson
Surface (ha)	0,67 ha	
Représentativité (% de la zone d'inventaire)	0,011 %	

GROUPEMENTS HALONITROPHILES A FRANKENIA

Code EUNIS : E6.13	Code Corine Biotope : 15.12	Code EUR 28 : 1310						
Intitulé EUR 28 : Végétations pionnières à <i>Salicornia</i> et autres espèces annuelles des zones boueuses et sableuses								
Enjeu régional : MODERE	Enjeu contextualisé : FORT							
								
INPN								
Cortège végétal associé	<i>Frankenia pulverulenta</i> , <i>Limonium narbonense</i> , <i>Salsola soda</i> , <i>Suaeda splendens</i>							
Description de l'habitat	Cet habitat se développe annuellement au sein de substrats limono-sableux à argileux, méso- à eutrophes salés, le plus souvent dans les zones subissant un régime de perturbation et des phases d'inondation régulières (pâturage, cycle exondation/inondation). L'habitat (<i>Frankenion</i>) ne se développe qu'à la faveur de perturbations (masse d'eau, vents, pâturage) au sein des habitats d'enganes et de prés salés. En conséquence, il est souvent finement intriqué au sein des prés salés ou d'autres habitats humides halo-nitrophiles, même s'il ne peut apparaître sur les cartographies réalisées car se présentant sous forme de micro-stations.							
Répartition au sein de la zone d'inventaire	Cet habitat n'a été identifié que sur une toute petite parcelle sur la commune de Coursan (11), parmi les secteurs temporairement inondables des zones agricoles du Sud de l'étang de Capestang, parsemées de canaux et où des concentrations de sels se font sentir sur la végétation. L'habitat est ainsi également en lien avec un groupement halo-nitrophile à <i>Crypsis</i> (22.343) ce qui implique un enjeu fort.							
Territoires concernés	<table><tr><td>Plaine du Roussillon</td><td>Piémont des Corbières</td><td>Plaine de l'Aude</td><td>Vallée de l'Orb / Vallée de l'Hérault</td><td>Bassin de Thau</td><td>Gardiote et Mosson</td></tr></table>		Plaine du Roussillon	Piémont des Corbières	Plaine de l'Aude	Vallée de l'Orb / Vallée de l'Hérault	Bassin de Thau	Gardiote et Mosson
Plaine du Roussillon	Piémont des Corbières	Plaine de l'Aude	Vallée de l'Orb / Vallée de l'Hérault	Bassin de Thau	Gardiote et Mosson			
Surface (ha)	0,048 ha							
Représentativité (% de la zone d'inventaire)	0,001 %							

PELOUSES XERIQUES DE LA MEDITERRANEE OCCIDENTALE

Code EUNIS : E1.31	Code Corine Biotope : 34.51	Code EUR 28 : 6220*				
Intitulé EUR 28 : Parcours substeppiques de graminées et annuelles du <i>Thero-Brachypodietea</i>						
Enjeu régional : MODERE		Enjeu contextualisé : FORT				
						
BIOTOPE, 2020						
Cortège végétal associé	<i>Brachypodium retusum</i> , <i>B. distachyon</i> , <i>Bufoia perennis</i> , <i>Carlina corymbosa</i> , <i>Convolvulus cantabrica</i> , <i>C. lanuginosus</i> , <i>Dipcadi serotinum</i> , <i>Fumana thymifolia</i> , <i>Gagea lacaitae</i> , <i>Iris lutescens</i> , <i>Ophrys scolopax</i> , <i>Ophrys lutea</i> , <i>Phlomis lychnitis</i> , <i>Prospero autumnale</i> , <i>Ruta montana</i> , <i>Thymus vulgaris</i>					
Description de l'habitat	L'habitat des parcours substeppiques méditerranéens regroupe les pelouses méditerranéennes méso-xérophiles à xérophiles (arides) riches en graminées vivaces dominées par le <i>Brachypode rameux</i> (<i>Lygeo-Stipetea</i>) et en communautés d'espèces annuelles méditerranéennes dominées par le <i>Brachypode</i> à deux épis. Leur composition est généralement très riche, avec souvent tout un cortège de plantes et de bulbeuses tolérantes au feu (narcisses, orchidées, iris, ails...) mais peut être très variable selon le degré de recouvrement au sol et de l'évolution vers des stades de garrigue (<i>Stipo-Trachynetea</i>). Ces communautés se développent sur des sols superficiels oligotrophes (pauvres en nutriments).					
Répartition au sein de la zone d'inventaire	Ces formations issues du feu ou de la coupe des végétations sclérophylles ligneuses, et de l'entretien par le pastoralisme, sont très bien représentées, tant en matière de diversité (multitudes de faciès caractéristiques), que de recouvrement. Certains secteurs méritent une attention particulière pour l'originalité et la typicité de leurs cortèges, avec notamment des espèces en limite de répartition comme la <i>Scorzonère</i> à feuilles crispées, ou par leur étendue de recouvrement : dans les Corbières, notamment au Nord de Salses-le-Château (66) ; près du cours d'eau de la Combe du Loup, sur la commune de Narbonne (11), à l'Est de Loupian (34) ou bien encore sur les communes de Fabrègues, Villeneuve-lès-Maguelone, Saint-Jean-de-Védas, aux abords de la Mosson, ou bien encore à proximité du bois de la Jasse Maurin sur la commune de Lattes (34). Un certain nombre d'espèces de flore rares ou protégées y est aussi associé : <i>Allium chamaemolys</i>, <i>Astragalus alopecuroides</i>, <i>A. glauca</i>, <i>A. echinatus</i>, <i>Gagea lacaitae</i>, <i>Medicago ciliaris</i>, <i>Scorzonera crispata</i>...					
Territoires concernés	Plaine du Roussillon	Piémont des Corbières	Plaine de l'Aude	Vallée de l'Orb / Vallée de l'Hérault	Bassin de Thau	Gardiote et Mosson
Surface (ha)	224.26 ha					
Représentativité (% de la zone d'inventaire)	3,803%					

PRAIRIES HUMIDES MEDITERRANEENNES A GRANDES HERBES DU MOLINIO-HOLOSCHOENION

Code EUNIS : E3.1	Code Corine Biotope : 37.4	Code EUR 28 : 6420						
Intitulé EUR 28 : Prairies humides méditerranéennes à grandes herbes du Molinio-Holoschoenion								
Enjeu régional : FORT		Enjeu contextualisé : MODERE						
								
BIOTOPE, 2020								
Cortège végétal associé	Agrostis stolonifera, Bellevalia romana, Calystegia sepium, Carex cuprina, Carex divisa, Carex hispida, Cirsium monspessulanum, Festuca arundinacea, Oenanthe spp., Scirpoides holoschoenus							
Description de l'habitat	Il s'agit d'une formation à l'aspect prairial à recouvrement herbacé dense, généralement fauchée ou pâturée, située sur des terres à bonne réserve hydrique voire engorgées pendant 10 mois de l'année, d'eau douce ou très faiblement salée. La diversité du cortège floristique est assez variable et dépend du mode de gestion, de la topographie ou de l'exposition et du degré de battement de la nappe. Les orchidées peuvent s'y retrouver en stations parfois très importantes.							
Répartition au sein de la zone d'inventaire	Cet habitat n'est pas très typique sur la zone d'inventaire et plutôt pauvre. Les parcelles sont de taille réduite et sont localisées surtout dans la plaine de l'Aude, autour de Capestang et de l'Orb d'où un enjeu « modéré ».							
Territoires concernés	<table><tr><td>Plaine du Roussillon</td><td>Piémont des Corbières</td><td>Plaine de l'Aude</td><td>Vallée de l'Orb / Vallée de l'Hérault</td><td>Bassin de Thau</td><td>Gardirole et Mosson</td></tr></table>		Plaine du Roussillon	Piémont des Corbières	Plaine de l'Aude	Vallée de l'Orb / Vallée de l'Hérault	Bassin de Thau	Gardirole et Mosson
Plaine du Roussillon	Piémont des Corbières	Plaine de l'Aude	Vallée de l'Orb / Vallée de l'Hérault	Bassin de Thau	Gardirole et Mosson			
Surface (ha)	2,84 ha							
Représentativité (% de la zone d'inventaire)	0,014 %							

PRES SALES A CHIENDENT ET ARMOISE

Code EUNIS : A2.51	Code Corine Biotope : 15.56 et 15.57	Code EUR 28 : 1410						
Intitulé EUR 28 : Prés-salés méditerranéens (<i>Juncetalia maritimi</i>)								
Enjeu régional : MODERE		Enjeu contextualisé : MODERE						
								
BIOTOPE, 2020								
Cortège végétal associé	<i>Artemisia caerulescens subsp. gallica</i> , <i>Atriplex prostrata</i> , <i>Elytrigia spp.</i> , <i>Limonium narbonense</i> , <i>Juncus acutus</i> , <i>Juncus maritimus</i>							
Description de l'habitat	Cet habitat de type prairial, souvent pâturé (<i>Juncetalia maritimi</i>), se développe en marge des vases salées du littoral, sur substrats argileux à argilo-limoneux, plus ou moins enrichis en sels, gorgé d'eau en hiver mais hors d'eau et asséché en période estivale. La végétation structurante est assez recouvrante, dominée par des graminées, carex et juncos (jonchaies).							
Répartition au sein de la zone d'inventaire	Ces formations ne se retrouvent que dans le secteur Sud de l'étang de Capestang où des remontées de sels imprègnent les dépôts argileux. Sa typicité est moyenne par rapport aux formations typiques du littoral.							
Territoires concernés	<table><tr><td>Plaine du Roussillon</td><td>Piémont des Corbières</td><td>Plaine de l'Aude</td><td>Vallée de l'Orb / Vallée de l'Hérault</td><td>Bassin de Thau</td><td>Gardirole et Mosson</td></tr></table>	Plaine du Roussillon	Piémont des Corbières	Plaine de l'Aude	Vallée de l'Orb / Vallée de l'Hérault	Bassin de Thau	Gardirole et Mosson	
Plaine du Roussillon	Piémont des Corbières	Plaine de l'Aude	Vallée de l'Orb / Vallée de l'Hérault	Bassin de Thau	Gardirole et Mosson			
Surface (ha)	3,35 ha							
Représentativité (% de la zone d'inventaire)	0,057 %							

TAPIS IMMERGES DE CHARACEES

Code EUNIS : C1.141	Code Corine Biotope : 22.44	Code EUR 28 : 3140						
Intitulé EUR 28 : Eaux oligo-mésotrophes calcaires avec végétation benthique à Chara spp.								
Enjeu régional : MODERE		Enjeu contextualisé : MODERE						
								
BIOTOPE, M.-A. BOUCHET, 2020								
Cortège végétal associé	Chara spp.							
Description de l'habitat	L'habitat est lié à des eaux oligo-mésotrophes et se rencontre dans divers types de pièce d'eau stagnante de profondeur variable, neutres à basiques, que ce soit dans des fossés, mares, étangs, lacs, etc... Les charophycées semblent souvent assez indifférentes à la granulométrie du substrat (sable mêlé de galets, graviers, limons ou tourbe) mais ne peuvent se développer sur des fonds uniquement caillouteux ou rocheux. Les populations pionnières de charophycées, denses ou ouvertes, s'observent surtout à l'état monospécifique. Les <i>Chara</i> résistent très bien à l'assèchement et se rencontrent donc plutôt sur les mares temporaires où le développement d'une végétation aquatique concurrente est limité. Leur maintien sur des mares permanentes est ainsi lié à la vigueur et au recouvrement des plantes aquatiques pérennes à l'image des potamots.							
Répartition au sein de la zone d'inventaire	Sur la zone d'inventaire, l'habitat se présente sous la forme de tapis étendus de Characées développés en sous-strate de végétations phanérogamiques vivaces plus ou moins clairsemées au sein de mares ou cours d'eau. On l'observe notamment au niveau de la mare temporaire de Roumège - Cabrau (Bassin de Thau) et dans le lit de la Berre (Piémont des Corbières). L'habitat est aussi à rechercher dans le Bois Grand (Vallées de l'Hérault et de l'Orb) où existent plusieurs mares.							
Territoires concernés	<table><tr><td>Plaine du Roussillon</td><td>Piémont des Corbières</td><td>Plaine de l'Aude</td><td>Vallée de l'Orb / Vallée de l'Hérault (X)</td><td>Bassin de Thau</td><td>Gardirole et Mosson</td></tr></table>		Plaine du Roussillon	Piémont des Corbières	Plaine de l'Aude	Vallée de l'Orb / Vallée de l'Hérault (X)	Bassin de Thau	Gardirole et Mosson
Plaine du Roussillon	Piémont des Corbières	Plaine de l'Aude	Vallée de l'Orb / Vallée de l'Hérault (X)	Bassin de Thau	Gardirole et Mosson			
Surface (ha)	Habitat ponctuel non évalué en surface							
Représentativité (% de la zone d'inventaire)	-							

**MATORRAL ACIDIPHILE ET CALCIPHILE A QUERCUS ILEX,
Q. COCCIFERA**

Code EUNIS : F5.11	Code Corine Biotope : 32.11	Code EUR 28 : 9340 pp.				
Intitulé EUR 28 : Forêts à <i>Quercus ilex</i> et <i>Quercus rotundifolia</i>						
Enjeu régional : MODERE	Enjeu contextualisé : MODERE					
						
BIOTOPE, 2020						
Cortège végétal associé	<i>Quercus ilex</i> , <i>Q. coccifera</i> , <i>Arbustus unedo</i> , <i>Rhamnus alaternus</i> , <i>Phillyrea angustifolia</i> , <i>Pistacia lentiscus</i> , <i>Smilax aspera</i> , <i>Erica arborea</i> (acidiphile), <i>Calicotome spinosa</i> (acidiphile)					
Description de l'habitat	Mélange de végétations arbustives et arborées assez denses et dominées par les chênes sempervirents et accompagnés d'autres ligneux sclérophylles méditerranéens. Ces groupements sont issus d'une évolution régressive des forêts méditerranéennes suite aux actions répétées des coupes et du feu pour les besoins de bois et créer des espaces agro-pastoraux. Le matorral apparaît aussi après abandon des parcelles de pelouse, à partir d'une recolonisation rapide des ligneux. Cette évolution passe par des stades de végétation herbacée et arbustive basse regroupés sous les termes de "garrigue" et de "maquis" selon la nature calcaire ou cristalline du sol.					
Répartition au sein de la zone d'inventaire	Le matorral est présent un peu partout sur tous les affleurements rocheux en dehors des grandes plaines cultivées. Les zones calciphiles se trouvent sur les Basses Corbières, les Collines du Narbonnais et le massif de la Gardiole. Le matorral acidophile est plus localisé au secteur de Béziers / Montblanc et de Bessan. L'habitat est partout présent plutôt à l'état de matorral qui sont intégrés dans l'habitat d'intérêt communautaire en raison d'un retour possible vers des formations forestières qui ne sont en revanche pas présentes dans la zone d'inventaire d'où un enjeu qui reste « modéré ».					
Territoires concernés	Plaine du Roussillon	Piémont des Corbières	Plaine de l'Aude	Vallée de l'Orb / Vallée de l'Hérault	Bassin de Thau	Gardiole et Mossou
Surface (ha)	284,56 ha					
Représentativité (% de la zone d'inventaire)	4,825 %					

ÉBOULIS OUEST-MEDITERRANEENS ET THERMOPHILES

Code EUNIS : H2.5	Code Corine Biotope : 61_32	Code EUR 28 : 8130				
Intitulé EUR 28 : Eboulis Ouest-méditerranéens et thermophiles						
Enjeu régional : MODERE	Enjeu contextualisé : MODERE					
						
DREAL PACA						
Cortège végétal associé	<i>Antirrhinum majus</i> , <i>Cephalaria leucantha</i> , <i>Centranthus lecoqii</i> , <i>Laserpitium gallicum</i> , <i>Rumex scutatus</i> , <i>Scrophularia canina</i>					
Description de l'habitat	Les éboulis calcaires à éléments moyens à fins sont formés au pied des falaises et escarpements rocheux (<i>Pimpinello-Gouffeion</i>). L'instabilité du substrat maintient une végétation pionnière à faible recouvrement caractérisée par la présence d'espèces présentant une adaptation particulière liée à la contrainte édaphique (contrainte de sols).					
Répartition au sein de la zone d'inventaire	Cet habitat se trouve principalement dans le massif des Corbières, généralement au pied de barres rocheuses sur des reliefs en pentes. Il est souvent inclus dans des parcelles plus vastes d'habitat de garrigue (32.4) complexé avec des formations de pelouse xérique (34.51).					
Territoires concernés	Plaine du Roussillon	Piémont des Corbières	Plaine de l'Aude	Vallée de l'Orb / Vallée de l'Hérault	Bassin de Thau	Gardiole et Mosson
Surface (ha)	2,06 ha					
Représentativité (% de la zone d'inventaire)	0,035 %					

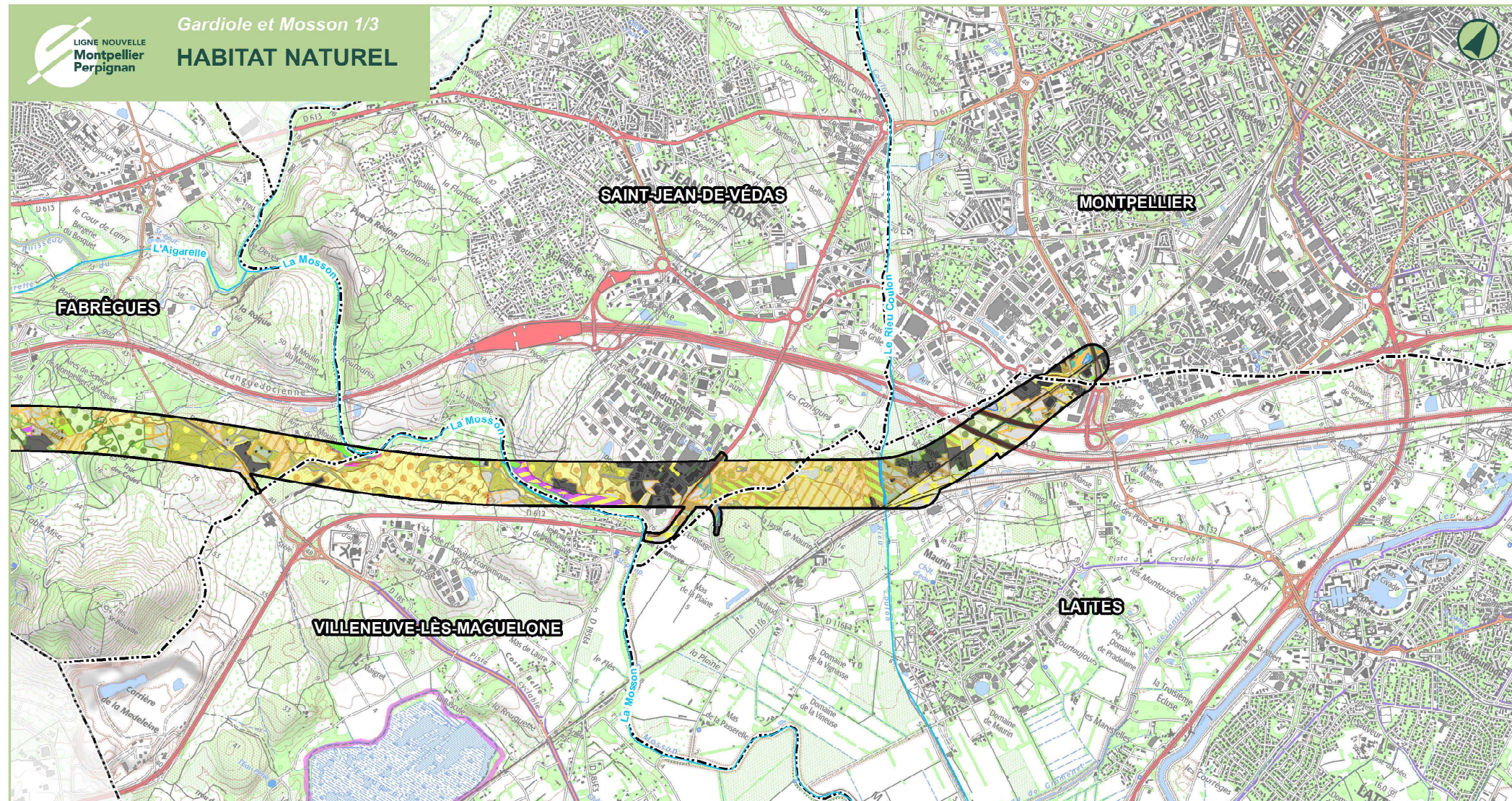
**FALAISES CALCAIRES EU-MEDITERRANEENNES
OCCIDENTALES ET ORO-IBERIQUES**

Code EUNIS : H3.2	Code Corine Biotope : 62.11	Code EUR 28 : 8210
Intitulé EUR 28 : Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique		
Enjeu régional : MODERE		Enjeu contextualisé : MODERE
		
BIOTOPE, 2020		
Cortège végétal associé	Asplenium ceterach, A. petrachae, Malva subovata, Erodium foetidum (crêtes et sommets), Homatophylla spinosa (sommets), Melica amethystina, Phagnalon rupestre, P. sordidum	
Description de l'habitat	Cet habitat se développe dans les fissures des falaises et pentes rocheuses calcaires où des fragments de lithosols (roche dure) sont constitués. Les espèces qui structurent ces groupements sont très spécialisées et marquent une résistance élevée aux contraintes pédologiques et climatiques très drastiques (<i>Asplenion glandulosi</i>). Sur la zone d'inventaire l'habitat se trouve souvent complexé avec des formations des pelouses xériques (34.51) ou des garrigues calcicoles (32.4).	
Répartition au sein de la zone d'inventaire	L'habitat est principalement observé dans le massif des Corbières de Salses-le-Château jusqu'à Fitou, puis de manière plus ponctuelle au droit du Pla de la Roque, sur les communes de Roquefort-des-Corbières et de Narbonne (11). Des affleurements de parois rocheuses avec végétation chasmophytique sont également présents sur la Gardiole et aux abords de la Mosson (34).	
Territoires concernés	Plaine du Roussillon	Piémont des Corbières
	Plaine de l'Aude	Vallée de l'Orb / Vallée de l'Hérault
	Bassin de Thau	Gardiole et Mosson
Surface (ha)	2,14ha	
Représentativité (% de la zone d'inventaire)	0,036 %	

Habitat naturel dominant

Code CORINE - Intitulé

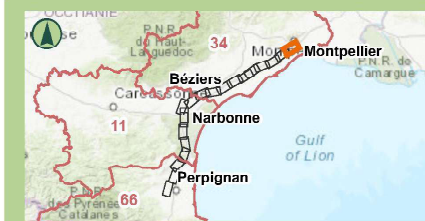
	15.56 - Formations à annuelles sur laisses		32.4B - Garrigues à Erica		83.1 - Vergers de hautes tiges
	15.57 - Prés salés à chiendent et armoise		32.4H - Garrigues à Ajonc		83.11 - Oliveraies
	22.1 - Eaux douces		32.A - Champs de Spartium junceum		83.15 - Vergers
	22.341 - Petits gazons amphibies méditerranéens		34.36 - Gazons à Brachypode de Phénicie		83.21 - Vignobles
	22.343 - Gazons méditerranéens amphibies halo-nitrophiles		34.51 - Pelouses xériques de la Méditerranée occidentale		83.31 - Plantations de conifères
	22.5 - Masses d'eau temporaires		37.4 - Prairies humides méditerranéennes à grandes herbes		83.32 - Plantations d'arbres feuillus
	24.1 - Lits des rivières		41.714 - Bois de Chênes blancs eu-méditerranéens		84.1 - Alignements d'arbres
	24.16 - Cours d'eau intermittents		44.612 - Galeries de Peupliers provenço-languedociennes		84.2 - Bordures de haies
	24.53 - Groupements méditerranéens des limons riverains		44.63 - Bois de Frênes riverains et méditerranéens		84.3 - Petits bois, bosquets
	31.891 - Fourrés caducifoliés sub-méditerranéens franco-ibériques		44.813 - Fourrés de Tamaris		85.1 - Grands parcs
	32.112 - Matorral acidiphile de Quercus ilex		53.11 - Phragmitaies		85.3 - Jardins
	32.113 - Matorral calciphile à Quercus ilex, Q. coccifera		53.13 - Typhaies		85.4 - Espaces internes au centre-ville
	32.143 - Matorral arborescent à Pin d'Alep (Pinus halepensis)		53.14A - Végétation à Eleocharis palustris		86 - Villes, villages et sites industriels
	32.311 - Maquis hauts de Méditerranée occidentale		53.17 - Végétation à Scirpes halophiles		86.3 - Sites industriels en activités
	32.34 - Maquis bas à Cistes (Cistus sp. pl)		53.213 - Carlçales à Carex riparia		86.4 - Sites industriels anciens
	32.346 - Maquis à Cistus crispus		53.62 - Peuplements de Cannes de Provence		86.413 - Carrières de pierres
	32.4 - Garrigues calcicoles de l'étage méso-méditerranéen occidental		61.32 - Eboulis provençaux		86.43 - Voies de chemins de fer, gares de triage et autres espaces ouverts
	32.41 - Garrigues à chênes kermès		62.11 - Falaises calcaires eu-méditerranéennes occidentales et oro-ibériques		86.5 - Serres et constructions agricoles
	32.42 - Garrigues à romarin		81 - Prairies améliorées		87.1 - Terrains en friche
	32.43 - Garrigues à cistes		81.1 - Prairies sèches améliorées		87.2 - Zones rudérales
			82.1 - Champs d'un seul tenant intensément cultivés		89.22 - Fossés et petits canaux
			82.3 - Culture extensive		89.23 - Lagunes industrielles et bassins ornementaux



LÉGENDE

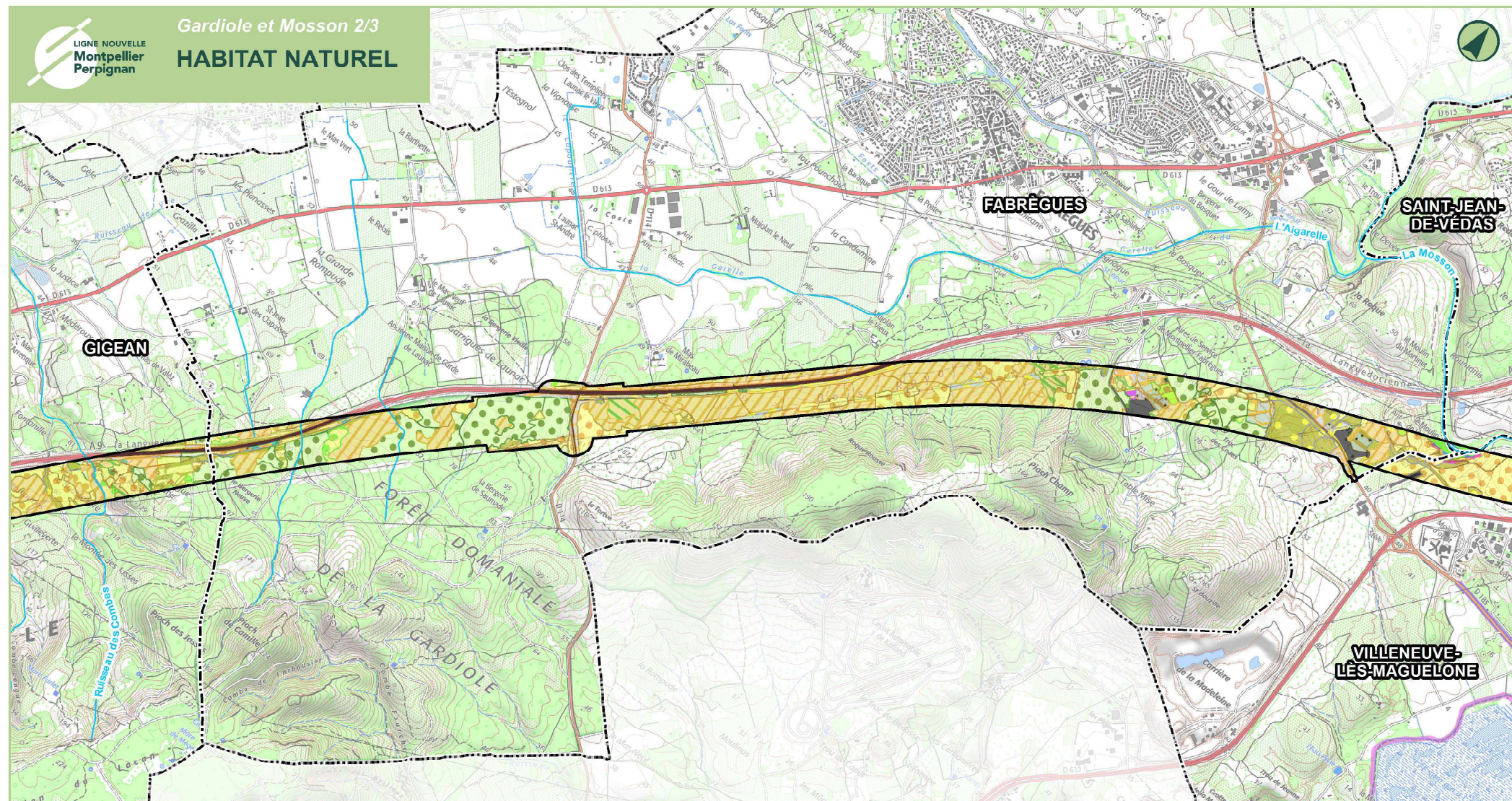
- Zone d'inventaire
- Limite départementale
- Limite communale
- Réseau hydrographique principal

Légende des habitats naturels sur un feuillet à part



0 500 1 000 Mètres Date : 30/07/2024

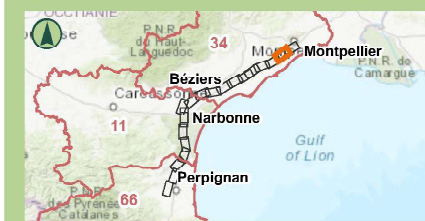
Sources : Biotopo, BD Topo©IGN
Fond de plan : Scan 25 © IGN



LÉGENDE

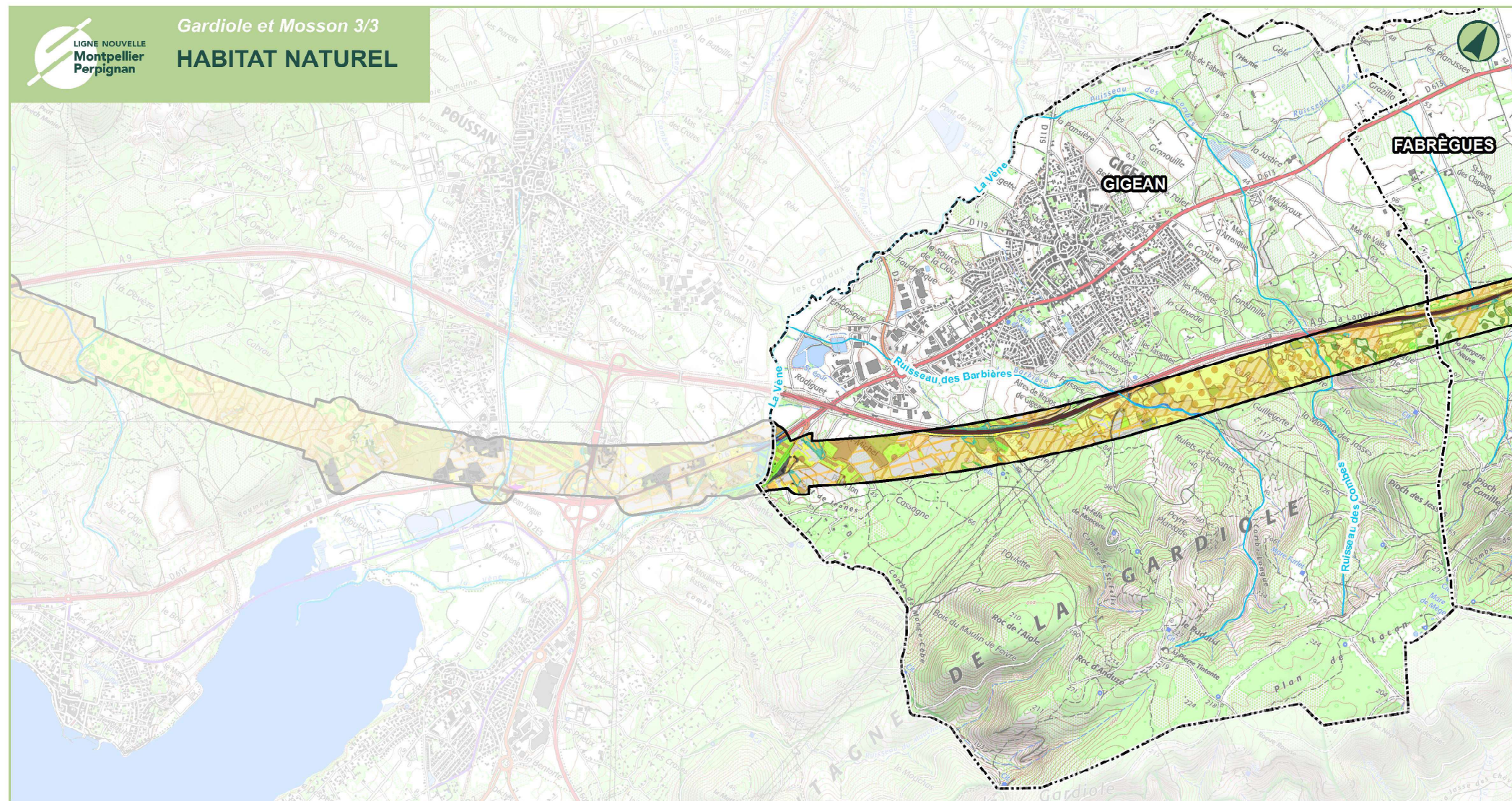
- Zone d'inventaire
- Limite départementale
- Limite communale
- Réseau hydrographique principal

Légende des habitats naturels sur un feuillet à part



0 500 1 000 Mètres Date : 30/07/2024

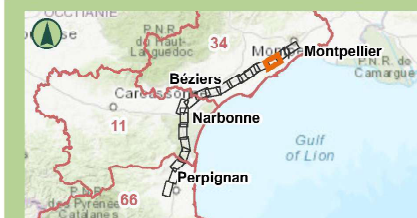
Sources : Biotopo, BD Topo©IGN
Fond de plan : Scan 25 © IGN



LÉGENDE

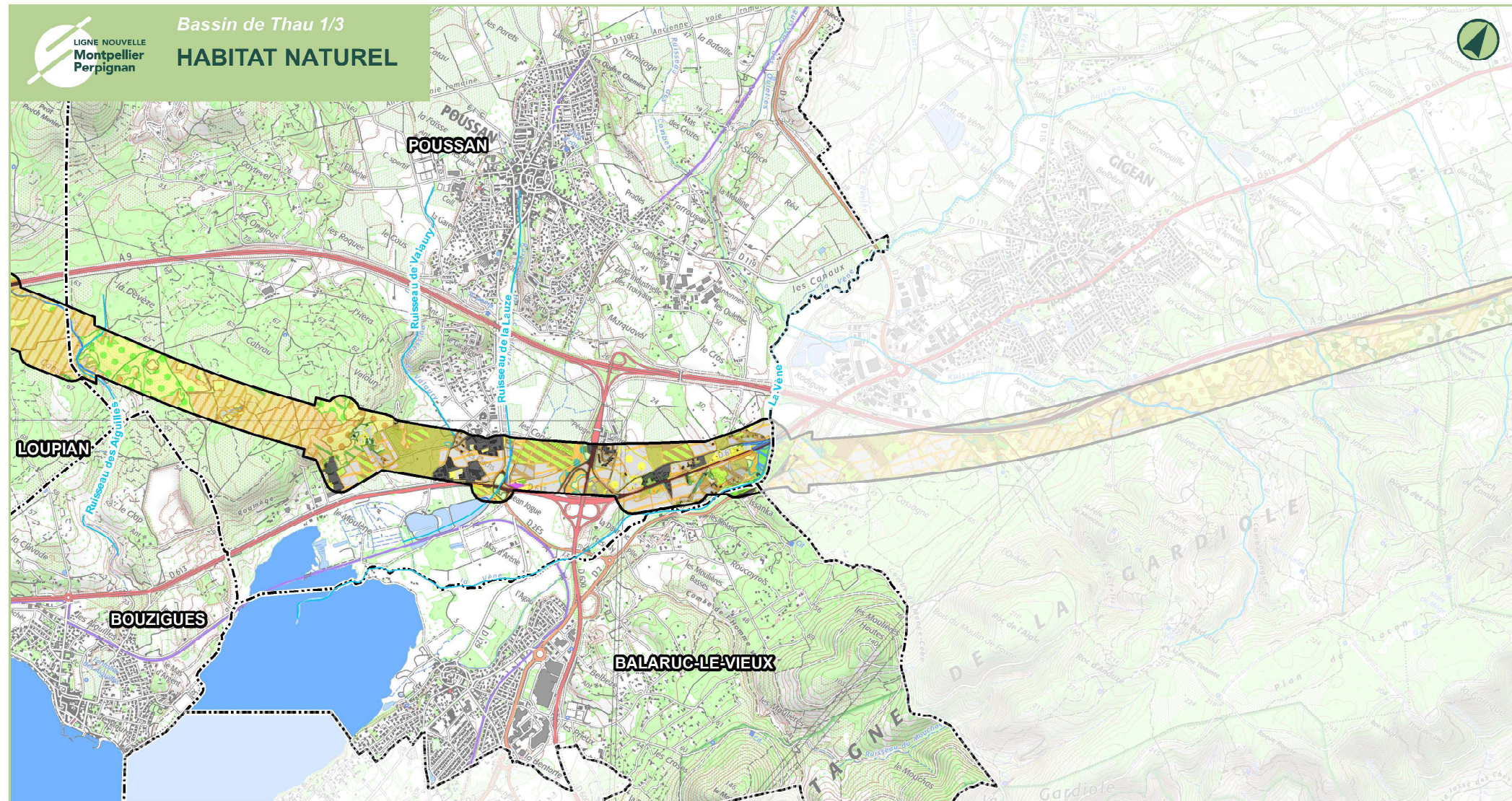
- Zone d'inventaire
- Limite départementale
- Limite communale
- Réseau hydrographique principal

Légende des habitats naturels sur un feuillet à part



0 500 1 000 Mètres Date : 30/07/2024

Sources : Biotopo, BD Topo©IGN
Fond de plan : Scan 25 © IGN



LÉGENDE

- Zone d'inventaire
- Limite départementale
- Limite communale
- Réseau hydrographique principal

Légende des habitats naturels sur un feuillet à part



0 500 1 000 Mètres Date : 30/07/2024

Sources : Biotopo, BD Topo©IGN
Fond de plan : Scan 25 © IGN